

Madame, Monsieur,

Je m'appelle 53-54 , je suis originaire de Rouyn-Noranda et j'étudie
présentement 53-54

Il me faut d'abord vous dire combien j'aime la ville dans laquelle j'ai grandi et l'ensemble de la région dont elle fait partie. Il s'agit selon moi d'un endroit où les gens ont l'espace nécessaire pour innover, créer, apprendre et s'épanouir. Rouyn-Noranda se démarque par sa vitalité culturelle, sa proximité avec la nature, le caractère accueillant de ses citoyen.ne.s, et j'en passe. J'ai eu l'occasion, en travaillant et en m'impliquant dans divers organismes et organisations régionales, de constater concrètement et quotidiennement l'infinie richesse humaine, naturelle, culturelle, créative - et j'en passe - de Rouyn-Noranda et de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour toutes ces raisons, j'ai toujours été convaincue de vouloir revenir m'établir en ces lieux, quand viendrait le temps de choisir un endroit pour « faire ma vie » et entreprendre quelque chose comme une carrière.

Je suis toutefois extrêmement inquiète, depuis le printemps et même bien avant, pour ma santé et celle de mes concitoyen.ne.s. En raison des effets néfastes des émanations de la fonderie Horne, mes concitoyen.ne.s et moi sommes plus à risque de développer des cancers. Mes futurs enfants auraient davantage de risque de naître de façon prématurée et d'être de petit poids, les rendant ainsi plus vulnérables. Tout tend à démontrer que les émanations toxiques de la fonderie sont à l'origine de cette problématique.

Pire, nous avons compris que ces données sur les effets de cette pollution industrielle étaient [connues depuis de nombreuses années](#) et [nous ont été cachées](#).

J'aimerais pouvoir dire encore que je souhaite m'établir à Rouyn-Noranda, mais dans la situation actuelle, j'en doute beaucoup. Je crains que de nombreuses personnes dans ma situation choisissent aussi de ne pas y retourner de façon permanent et que plusieurs citoyen.ne.s [choisissent même de quitter](#). Je ne pourrais pas non plus, d'un point de vue éthique, recommander à des gens de s'y déposer. Je crains que cela ait des impacts importants sur l'attractivité de cette ville que j'aime et que ses systèmes, [déjà hautement carencés](#) et [délaiés par le gouvernement du Québec](#), en fassent les frais. Des institutions [créatrices de savoir](#) comme l'UQAT pourraient avoir des difficultés à recruter du personnel professionnel et compétent, ainsi que de nouveaux et nouvelles étudiant.e.s. Les services de soins de santé qui croulent déjà sous le manque de personnel pourraient se voir de plus en plus privés de médecins et autres professionnels, ce qui affectera encore davantage la santé physique et mentale, ainsi que la qualité de vie générale des citoyen.ne.s de la ville. L'industrie touristique et les nombreux événements culturels qui font notre fierté pourraient également être affectés par une baisse d'achalandage. Ce ne sont que quelques exemples qui viennent facilement à l'esprit lorsque l'on imagine les conséquences potentielles du statu quo. Il est inacceptable de sacrifier ainsi la santé mentale et physique, ainsi que la qualité de vie des citoyen.ne.s, au nom des profits d'une multinationale étrangère milliardaire qui, par ailleurs, cumule nombre d'[actions illégales](#) et [criminelles à travers le monde](#). Dans la situation actuelle, je me sens profondément abandonnée par les instances politiques censées protéger ma santé et assurer le respect des normes qu'elles ont elles-mêmes imposées. Continuer de laisser la fonderie dépasser les normes, c'est plus que menacer la santé de la population, c'est anéantir, chez plusieurs jeunes

en voie de professionnalisation, le rêve d'un avenir sain dans leur ville bien-aimée et provoquer, par le fait même, un deuil identitaire extrêmement difficile.

Au-delà de l'enjeu de la santé, qui est bien sûr primordial, je m'inquiète des impacts potentiels de la façon dont est traité ce dossier, sur le climat social et politique du Québec. Dans un contexte de polarisation des opinions et d'effritement de la confiance des citoyen.ne.s envers les institutions avec les impacts qu'on connaît, l'attitude du gouvernement m'apparaît inacceptable. D'abord, les informations dissimulées en 2019 ne peuvent qu'affecter notre confiance en la santé publique. Également, nous avons vu M. François Legault manipuler l'information et nier le savoir des médecins de Rouyn-Noranda au micro de David Chabot [à l'émission Des matins en or, le 29 septembre dernier](#). Il m'apparaît extrêmement dangereux que l'homme à la tête de notre gouvernement discrédite ainsi la parole et l'expertise de spécialistes et de scientifiques. Également, je suis particulièrement choquée de constater que le gouvernement se déresponsabilise en remettant des décisions entre les mains des citoyen.ne.s de Rouyn-Noranda et en proposant un choix binaire, qui ne peut que diviser la population. Je crois parler au nom de nombreux citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda en affirmant que nous ne souhaitons ni l'atteinte de 15 ng d'arsenic par mètre cube d'ici cinq ans, ni la fermeture de la fonderie, mais bien le respect des normes existantes. C'est un message insensé que le gouvernement et la santé publique envoient à l'ensemble de la population en faisant preuve d'un tel laxisme devant des normes qui devraient pourtant être imposées sans exception, partout au Québec. Il en va de la crédibilité de notre système politique et de la préservation de notre cohésion sociale.

J'aime ma ville et je voudrais pouvoir y retourner pour y vivre sans danger. Je souhaite sentir que ma santé et celle des miens n'y sont pas menacées. La situation est insoutenable et doit changer.

Le gouvernement doit faire preuve de courage politique, défendre la population et exiger que Glencore – Fonderie Horne respecte nos normes québécoises, tel que le demandent également les médecins de Rouyn-Noranda. Glencore, [par ses immenses moyens économiques, devrait également assumer l'ensemble des coûts engendrés par l'atteinte des normes](#). Ce sont les raisons pour lesquelles je sou mets, dans le présent mémoire, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.

- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m³ par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.

- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.

- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.

- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM2,5) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens. Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle des miens soient respectées, et qu'ainsi je puisse continuer de contribuer au sain développement de ma région en m'y établissant dans l'avenir.

Nom : 53-54

Adresse : 53-54

Code postal : 53-54

Adresse courriel : 53-54